fidagri
Association fiduciaire agricole suisse

26-400

Journée fidagri 2026

programme

Date et lieu
mercredi, le 18 novembre 2026
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Bâtiment principal R aula
Route de Grangeneuve 31
1725 Posieux
026 305 55 00

Public
Cours des fiduciaires membres de fidagri et toute autre personne intéressée.

Objectifs
Les participants reçoivent une information approfondie sur les thèmes choisis. Ils obtiennent des réponses à leurs questions et les temps d'échange et de discussion leur permettent de développer leur réseau.

Contenu
- Bénéfice de liquidation
- TVA – dégrevement ultérieur de l'impôt préalable
- Dissolution d'associations de communautés
- Investissements des fermiers et principe de l'accession
- OneNote
- Utilisation des outils d'AI et risques

Organisation
Eva Schäfer
fidagri, c/o beowa fiduciaire sa; 3700 Spiez
033 650 84 89
eva.schaefer@treuland.ch

Référents
Cédric Stucker
Expert fiscal diplômé
Fiscaplan SA
En Chamard 55D
1442 Montagny-près-Yverdon
+41 24 425 30 51
cedric.stucker@fiscaplan.ch

Umberto Ottavianelli
chef de division
département fédéral des finances DFF
Division principale de la taxe sur la valeur ajoutée, Schwarztorstrasse 50, 3003 Berne
+41 58 465 82 78
umberto.ottavianelli@estv.admin.ch

BDO

Jêrome Huber
Juriste
Société rurale d'assurance de protection juridique-Prometerre

Corinne Monney
CPI Formations
route des Grivez 2
1763 Granges-Paccot
corinnemonney@cpi.ch

Alexandre Cacheiro,
DAS Infrastructure SA
Route de Pré- Marais 24
1233 Bernex
alex@geniuscount.com

fidagri
Association fiduciaire agricole suisse

Programme mercredi, le 18 novembre 2026

08.20	***Accueil, café, croissants***	
08.55	Salutation et introduction	
09.00	**2 Thèmes à choix** :	
	bénéfice de liquidation - bases légales et calcul du bénéfice de liquidation - étude de cas particuliers tels que la vente à tiers ; les terrains à bâtir et les exploitations sans statut d'entreprise commerciale	*Cédric Stucker*
09.00	**TVA – dégrevement ultérieur de l'impôt préalable** - Traitement approfondi, condidtions et mode de calcul - Avec focus spécifique sur les exploitations agricoles complexes, les apports de la fortune privée/commerciale et les changements de système	*Umberto Ottavianelli*
10.30	***Pause***	
10.45	**Dissolution d'associations et communautés** - cours axé sur la pratique comptable avec les conséquences fiscales en bonus	*BDO*
12.15	***Repas***	
13.30	**Investissements des fermiers et principe de l'accession** - bases légales et indemnisation avec investissements réalisés par le fermier - aménagmenet et rédation des contrats de bail, avec analyse de confits tréss de la pratique	*Jêrome Huber*
15.00	***Pause***	
15.05	**2 Thèmes à choix** :	
	One Note : la mémoire vive de vos mandats fiduciaires - structuration des notes et des dossiers - gestion des défis quotidiens - utilisation en synergie avec outlook - meilleures pratiques pour les fiducaires	*Corinne Monney*
15.05	**utilisation des outils d'IA et risques** - utiliser efficacement l'IA au quotidien (formulation de renquêtes, intégration dans les tâches courantes, création de prompts) - Application dans le domaine fiduciaire, protection des données et sécurité de l'information	*Alexandre Cacheiro*
16.35	**Clôture et évaluation, fin de la journée**	

Association fiduciaire agricole suisse

Prix

Membres fidagri	**CHF 280**.–
Non membres	**CHF 700**.–

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Les vacations (café, pause, repas de midi avec boisson non alcoolisée, café), et les documents **sont comprises dans le forfait.**

Désinscription: il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'au 12 novembre 2026. Si la désinscription intervient plus tard, une taxe de CHF 100.00 sera perçue pour les frais administratifs.

Inscription: jusqu'au 16 novembre 2026 sur www.fidagri.ch
Non membres par Email